

4 **Au Collège:** Des comités pour tous les goûts

6 **Solidarité:** Notre appui aux luttes se poursuit

EN PHOTOS

# Adieu, négo 2023!



POUR SOULIGNER LA FIN DES NÉGOCIATIONS EN GRANDE POMPE, LE SPECA, LE SPPCA ET LE SPSCA SE SONT RÉUNIS ENCORE UNE FOIS À L'OCCASION D'UN PARTY INTERSYNDICAL, LE 18 AVRIL DERNIER. LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE TRADITION ?

Enseignant·es, professionnel·les et employé·es de soutien, tout ce beau monde se rassemble autour de la bouffe gourmande du camion de rue Jerry et de leurs souvenirs d'une mobilisation hors du commun.





C'est l'occasion, pour celles et ceux qui le souhaitent, de ressortir une dernière fois le chandail ou le bandana du Front commun. Quant à la formule du 5 à 7 intersyndical, on souhaite qu'elle soit là pour rester, même si la négociation est finie !

## AU COLLÈGE

# Des comités pour tous les goûts

Par ELSA MYOTTE

Enseignante en graphisme et présidente du SPECA

Comme vous le savez sans doute, l'assemblée générale de fin d'année du SPECA, le 15 mai prochain, nous permettra notamment d'élire nos représentant·es enseignant·es sur divers comités institutionnels. Participer à l'un de ces comités est un excellent moyen de mieux comprendre le fonctionnement du Collège et de rencontrer des collègues provenant d'autres départements ou services, tout en faisant valoir les intérêts du personnel enseignant. Voici quelques-uns des comités sur lesquels des postes sont à combler pour 2024-2025.

### UN DE CES POSTES VOUS INTÉRESSE ?

Merci de nous le signaler à l'adresse [speca@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:speca@collegeahuntsic.qc.ca). À part ça, il vous suffit d'être présent·e à l'AG du 17 mai à 9 h et de demander à un·e collègue de proposer votre candidature.



### COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE

Le Comité-conseil de la recherche reçoit et analyse **toute demande de subvention et tout projet de recherche** proposés par des **chercheurs et chercheuses du Collège** et les conseille afin d'améliorer leur projet. Il recommande les projets de recherche à la Direction des études et conseille celle-ci sur **tout objet relatif au développement des activités de recherche** au Collège. En principe, le comité est composé de la directrice adjointe du Service de soutien à l'apprentissage et du développement pédagogique (SSADP), du conseiller pédagogique à la recherche, ainsi que de trois représentant·es enseignant·es. En 2023-2024, toutefois, il n'y avait qu'une seule représentante enseignante sur le comité, pour la formation technique. Pour l'appuyer, il faudrait donc combler les sièges de la **formation préuniversitaire** et de la **formation générale**.

Pour en savoir plus:

[Politique institutionnelle sur la recherche \(PO-22\)](#)



### COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Comité SST contribue au maintien d'un environnement sain et sécuritaire au Collège. Parmi ses responsabilités, il reçoit et analyse les **données découlant de différents rapports**, émet des **recommandations**, propose des **formations**, collabore avec le Bureau santé sécurité (BSS) du Collège dans l'**application des lois et règlements en SST**, participe à la **gestion des risques** et à la réalisation de différentes **activités de prévention**, etc. Il s'agit d'un comité paritaire comprenant des membres de la Direction, des spécialistes en santé et sécurité et des représentant·es des différentes instances syndicales et associatives du Collège. Trois postes sont à combler pour 2024-2025.

**Contrainte horaire:** lundi de 8 h à 12 h

Pour en savoir plus:

[Politique de santé et sécurité \(PO-23\)](#)



### ÉQUIPE SANTÉ MIEUX-ÊTRE

Cette équipe concrétise les **orientations du Collège en matière de santé et mieux-être** et contribue à réduire les risques à la santé physique et psychologique en milieu de travail en recommandant des **actions préventives**. Elle est constituée de la personne responsable de la mise en œuvre du Programme de santé et mieux-être (PSME), d'un·e technicien·ne en loisirs, ainsi que de membres issu·es de toutes les catégories d'emploi au Collège. Elle devrait comprendre trois représentant·es enseignant·es, mais deux de ces sièges sont actuellement vacants.

Pour en savoir plus:

[Politique relative à la santé et au mieux-être en milieu de travail \(PO-30\)](#)



## COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)

Le CACE a notamment comme responsabilités de contribuer à l'**élaboration du Plan d'écologisation institutionnel (PEI)**, d'émettre des **recommandations qui favorisent sa réalisation**, de se doter d'un **plan de travail pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs** et d'**assurer la liaison avec la communauté du Collège** relativement à ce plan. Ce comité de concertation comprend plusieurs membres de la Direction, le personnel du Service de l'environnement et de l'économie sociale, ainsi que des représentant·es des différentes instances syndicales et associatives, dont quatre représentant·es enseignant·es. Cette année, deux mandats arrivent à échéance, et ces postes seront donc à combler.

**Contrainte horaire:** mercredi de 10 h à 12 h

**Pour en savoir plus:**

[Politique institutionnelle d'écologisation \(PO-38\)](#)



## COMITÉ INSTITUTIONNEL SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE

Entre autres responsabilités, ce comité émet des recommandations pour favoriser, d'une part, **le maintien et l'amélioration d'un milieu de vie propice à une bonne santé mentale** et, d'autre part, **le développement des compétences psychosociales de l'ensemble de la communauté collégiale**. Il collabore aussi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au bilan du **Plan d'action local en santé mentale étudiante**. En plus d'un cadre de la Direction des affaires étudiantes et de trois personnes possédant une expertise en santé mentale, il comprend des représentant·es des différentes instances syndicales et associatives, dont deux représentant·es enseignant·es dont les postes seront en élection le 15 mai prochain. Il s'agit de mandats d'un an, renouvelables.

**Contrainte horaire:** jeudi de 12 h à 14 h

**Pour en savoir plus:**

[Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante \(PO-41\)](#)

## BON À SAVOIR

Notre [entente locale sur l'autonomie et les responsabilités professionnelles des enseignant·es](#) reconnaît la participation à un comité institutionnel comme une des activités collectives auxquelles chaque enseignant·e participe selon ses compétences et ses intérêts (art. 4.03). À moins d'indication contraire, les mandats sont d'une durée de trois ans, renouvelables, mais il est toujours possible de se faire remplacer en cours de route si nécessaire.



## COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Le comité d'aménagement des locaux propose au Collège des **suggestions d'aménagement des locaux d'enseignement et des laboratoires** qui tiennent compte **des réalités et des besoins pédagogiques et ergonomiques** des enseignant·es et des étudiant·es. En plus de trois enseignant·es, le comité compte des représentant·es des différents services et directions du Collège qui peuvent être interpellés en lien avec l'aménagement des locaux. Un poste de représentant·e enseignant·e est à combler pour 2024-2025.



## COMITÉ DES ÉVÈNEMENTS INSTITUTIONNELS

Ce comité est un lieu d'échange entre la Direction des ressources humaines et des représentant·es des différentes catégories de personnel pour **réfléchir à la forme et au contenu des événements institutionnels du Collège**, dont l'hommage aux personnes retraitées et la reconnaissance des années de service du personnel. Le siège de représentant·e enseignant·e est présentement vacant.



## COMITÉ DES PRIX DE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Ce comité est en fait un **jury de sélection** des candidatures aux **Prix de reconnaissance institutionnelle octroyés chaque année par le Collège** pour souligner la contribution remarquable de certain·es membres de son personnel. Il est composé de la Direction générale, de la Direction des ressources humaines et de personnes représentant chacune des catégories de personnel, dont un·e enseignant·e.

**Mercredi 15 mai à 9h**

Cafétéria du bloc G

**AG**

**RAPPORTS SYNDICAUX**

**ÉLECTIONS**

au Conseil exécutif,  
à la Commission des études  
et sur divers comités  
du SPECA et du Collège

**DONS SPÉCIAUX**

Viennoiseries et café  
seront servis dès 8 h 45!

le **souper**  
de **fin d'année**



jeudi **30 mai** à partir de **18 h**  
**Cafétéria** du bloc **G**

**AU MENU:** homard, repas avec viande ou repas végétarien

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE D'ICI LE 23 MAI!**

<https://forms.office.com/r/Br3aeKEdH3>

# Notre appui aux luttons se poursuit

Par CAROLINE JOLY

*Enseignante en sciences sociales (sociologie), secrétaire  
et responsable des communications au SPECA*

Le SPECA poursuit son appui aux luttons! Depuis la publication du dernier *SPECA-Hebdo*, nous avons appuyé les **auxiliaires d'enseignement de l'Université McGill**, qui ont déclenché une grève de huit semaines le 25 mars dernier afin notamment d'obtenir une augmentation salariale permettant de pallier à l'inflation, et avons fait des dons de solidarité aux organismes suivants:

**Inter-  
ligne.**

**Interligne**, un organisme de première ligne qui propose des activités de formation et de sensibilisation sur la diversité sexuelle et de genre et qui offre des services d'écoute et d'aide 24h/24 aux personnes LGBTQ+, aux proches et au personnel de différents milieux.

<https://interligne.co/>

**SNAC** 

**Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)**, une des principales banques alimentaires dans Ahuntsic, dont la mission est de favoriser la sécurité alimentaire des résident-es du quartier qui vivent une situation de pauvreté.

<https://lesnac.com/>

**COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO :**

JÉRÉMIE DION, CAROLINE JOLY, ELSA MYOTTE  
ET DAVID SCHWINGHAMER